

Les tarifs ci-après s'entendent en €uros HT

Magasins de marée (*)

- Magasin	par m ² /an	47,50
- Chambre froide petit format	par an	598,38
- Chambre froide grand format	par an	646,86

Magasins d'armement (*)

par m²/an 44,28

* Redevances magasins : plus-value de 25% pour entreprises autres qu'Armateurs ou Acheteurs

Location de bureaux

par m²/an 195,23

Alimentation en Eau de Mer

Abonnement
Consommation

par mois 290,00
par m³ 0,3

Appontements sur avant-port pour les bateaux professionnels ou liés à la filière pêche

facturation en fonction de la longueur hors tout

- longueur supérieure ou égale à 9,51 ml hors tout	forfait annuel	1691,25
- longueur comprise entre 6,00 ml et 9,51 ml hors tout	forfait annuel	845,63
- longueur inférieur à 6,00 ml hors tout	forfait annuel	563,75

Facturation de la place de ponton pour les pêcheurs dont le chiffre d'affaires de transactions en vente aux enchères ou par contrat, ou en direct avec justificatif de règlement de la redevance d'équipement, est inférieur à la base minimale de transactions permettant ainsi via cette redevance de **1.59%** de régler la place de marina au tarif de l'année en cours.

Redevance de stationnement navire

- Navire débarquant au Centre de marée :

Pour tout navire, avec une franchise de 45 jours après une débarque en produits de la mer : **1,20Euros HT/jour/mètre linéaire de la longueur hors tout du navire** avec un forfait minimum journalier de facturation de 10,47 Euros HT.

- Navire ne débarquant pas au centre de marée : **0.1,20 Euros HT/jour/mètre linéaire de la longueur hors tout du navire** avec un forfait minimum journalier de facturation de 10,47 Euros HT.

- Navire faisant escale Quai de France inscrit dans un plan de contrôle intergouvernemental :

forfait par escale 1087,00

Redevance emplacement vente directe

Quai Lawton Collins

forfait jour 32,60

Redevance stationnement parking Centre de Marée

Hors places comprises dans COT clients

forfait jour 5,13

Manutention

- Stockage de la boette

- manipulation
- redevance de stockage

forfait 5,53
par tonne/ jour 6,19

- Consignation/déconsignation des coffres

dernier prix d'achat du bac +1,00 €HT/unité

- Pénalités de retard de retour des coffres

par coffre / semaine 1,19

- Utilisation chariot élévateur hors livraison aux acheteurs

heure de jour 49,74

heure de nuit 99,48

+100% jour férié avant 21h et w-end jusqu'au dimanche 21h

- Glace Producteur/Acheteurs

- Glace livrée au silo à glace + de 100 Kgs
- Glace livrée au silo à glace - de 100 Kgs
- Glace livrée en camion ou prestations de glaçage de produits par le Centre de marée

par tonne 67,51

par tonne 77,37

par tonne 86,11

- Glace Autre

Par tonne 135,01

- Frais de livraison		
- Empilage-contrôle	le coffre ou le sac de coquillage	0,43
- Coffre ou sac de coquillage livré sur chariot avec contrôle	l'unité	1,12
- Coffres pour expédition sanitaire coquillages	l'unité	1,51
- Coffres glacés sur le dessus à la demande acheteur (Glaçage supplémentaire)	l'unité - glace fournie par CdM	0,55
- Nettoyage coffres (création de tarif)	l'unité	0,40
- Divers		
- Eau refacturée sans taxe d'assainissement pour les navires	au m3	3,85
- Eau refacturée avec taxe d'assainissement pour les autres usagers	au m3	5,15
- Edition informatique d'un relevé d'achat ou de vente non téléchargé sur internet	le relevé	2,40

Traitement des produits avant la vente : Ramassage par le Centre de Marée avec camion

- Au Nord d'une ligne Carteret/Saint-Vaast-la Hougue inclus (Cotentin)	moins de 120 kg	par kg	0,11
	de 121 à 500 kg		18,67
	de 501 à 1000 kg		31,52
	de 1001 à 1500 kg		43,77
	de 1501 à 2000 kg		64,20
	plus de 2001 kg		87,55
- Au Sud de la ligne Carteret - Saint-Vaast-la Hougue exclus		le km	1,90
- Débarque/Ramassage Avant-Port ou Quai de France		Heure de jour	39,79
		Heure de nuit	44,65
	+100% jour férié avant 21h et w-end jusqu'au dimanche 21h		
- Stockage en frigo (tous produits)		% ad valorem /jour de stockage	1,92

Coût de mise en œuvre d'une équipe (débarque/tri et/ou pesée et/ou allotissement)

	heure de jour	39,79
	heure de nuit	44,65
	+100% jour férié avant 21h et w-end jusqu'au dimanche 21h	

Badge d'accès au centre de marée

Le remplacement du badge (perte - vol ...) donnera lieu à une facturation **20,00**

Redevance ad valorem

	<u>Bateau</u>	<u>Acheteur</u>
- Redevance d'équipement	1,59%	1,06%
- Redevance d'usage des installations (hors CdM et CLD)	1,59%	1,06%
- Redevance outillage et fonctionnement (1)	3,41%	4,91%

(1) Applicable pour la vente aux enchères et la vente directe par contrat avec règlement du vendeur et encaissement sous couvert de la caution de l'acheteur agréé, par le Centre de Marée.

Redevances Déchets

- Navires résidents +15m	par vente	30,00
- Navires résidents -15m	par semaine	10,00
- Navires de passages +15m	au touché	30,00
- Navires de passages -15m	au touché	10,00